

## **CRIQUETOT-L'ESNEVAL – Maison du canton**

- **LE 11 décembre 2003** –

Participation de 45 personnes appartenant à la communauté de commune de CRIQUETOT-L'ESNEVAL (Angerville-l'Orcher, Anglesqueville-l'Esneval, Beurepaire, Bénouville, Bordeaux-Saint-Clair, Criquetot-l'Esneval, Cuverville, Etrétat, Fongueusemare, Gonneville-la-Mallet, Hermeville, Heuqueville, La Poterie-Cap-d'Antifer, Le Tilleul, Pierrefiques, Sainte-Marie-au-Bosc, Saint-Jouin-Bruneval, Saint-Martin-du-Bec, Turretot, Vergetot, Villainville).

### **Synthèse du débat**

#### **Question n° 3** : *Vers quel type d'égalité l'école doit-elle tendre ?*

Il importe de s'interroger sur l'égalité des chances qui constituera pour chacun le recours permettant à un destin social écrit d'avance.

L'école doit corriger les inégalités de départ et garantir à tous l'obtention d'une qualification et d'un diplôme utile permettant d'accéder à un emploi.

L'égalité des chances passe par des différences d'applications de moyens.

Trop longtemps méprisé, l'apprentissage doit être revalorisé. Ces filières sélectives pourraient doter les élèves d'une qualification nécessaire d'une part pour s'intégrer dans la vie active, et d'autre part, redonner de la dignité aux élèves ayant un échec scolaire.

Il faut développer l'idée de stage au cours de la classe de 3<sup>ème</sup> et revoir les relations "entreprises – écoles".

Au regard du principe de l'apprentissage, il est indispensable d'accroître les chances de chacun en considérant l'élève dans un environnement porteur permettant son épanouissement et sa réussite totale.

L'école doit s'efforcer de corriger les inégalités en apportant une aide matérielle et financière dès le primaire (groupe de soutien et d'aide pour éviter les écueils au niveau du lycée) envers les familles défavorisées.

Pour lutter contre la violence et l'incivilité à l'école, il a été constaté qu'il faut agir dès la classe maternelle :

- apprendre à respecter la présence de l'autre
- accepter de recevoir une éducation

Le dispositif partenarial existant entre l'entreprise et l'école doit être activé.

Parmi les facteurs qui conditionnent la réussite scolaire des élèves, les plus déterminants sont sans nul doute la pédagogie du maître et l'environnement familial.

Il serait d'ailleurs souhaitable de revaloriser le rôle de l'enseignant. L'éducation doit avant tout venir des parents car on demande souvent trop à l'école.

En dépit des efforts effectués par les maîtres, on constate qu'il serait nécessaire de considérer des moyens plus adaptés aux besoins des élèves défavorisés par leur handicap socio-culturel,

Cette orientation pourrait être un facteur de politique éducative influençant l'égalité des chances.

Le débat porte également sur la spécificité du métier d'enseignant dans les quartiers éloignés du centre ville et sur la réduction d'effectif dans les classes. En effet, le milieu scolaire manque de spécialistes, comme les assistantes et les psychologues.

L'objectif affiché est de conserver les paramètres de bases garantissant l'égalité des chances et l'accès au savoir, décliné de la façon suivante :

- Enseignement général
- Enseignement professionnel
- Formation citoyenne et humaine pour rentrer dans la société
- Tenir compte des différences d'acquisition des connaissances

La décentralisation permet des choix positifs, mais présente des limites dans la programmation des projets pédagogiques.

**Questions n° 5** : *Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?.*

Aujourd'hui, les jeunes sans aucune qualification devraient acquérir des bases indispensables pour atteindre leur autonomie.

Le socle des connaissances suppose l'apprentissage, dès la maternelle, des disciplines fondamentales (lecture et calcul) relatives d'une part, aux relations sociales, et d'autre part, à l'acquisition du programme pédagogique défini afin que l'école forme les jeunes pour leur avenir.

Une bonne maîtrise de l'anglais "langage devenu universel" fait aussi partie des bases nécessaires.

La définition des connaissances, des règles et des comportements de base doit être maîtrisée à l'issue de la scolarité obligatoire. Aussi, la culture générale permettra à l'individu de changer plusieurs fois de métier, ce qui est une nouvelle donne de la société actuelle : apprenons à apprendre.

Il est constaté, à l'heure actuelle, que les chances de réussite dans la vie professionnelle et la vie d'adulte sont amoindries lorsque le niveau de culture générale est bas.

Le recours à la formation professionnelle est l'objectif à atteindre afin de permettre la diversification des métiers. En définitive, tout au long de la vie professionnelle l'élève aura de nouvelles compétences à acquérir dans le domaine de la formation continue.

De nombreux dispositifs pédagogiques doivent être mis en place afin de faciliter l'acquisition par les élèves de nouvelles compétences. L'enfant doit être acteur et moteur dans l'apprentissage des savoirs autour d'un projet qui s'appuie sur une éducation à la responsabilité. Il est également envisagé que les parents s'impliquent dans ces dispositifs.

Un exemple :

- initier les enfants à vivre en société
- gérer un budget
- rédiger les questionnaires administratifs
- préparer le jeune à la vie réelle

L'évaluation des élèves en primaire est fondamentale afin que les bases de la lecture et du calcul soient maîtrisées dès l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

La question du regroupement des écoles soulèvent des inquiétudes substantielles (suppression de classes et problèmes de proximité école/famille).

La formation des maîtres a été abordée : le savoir ne remplace pas le "savoir faire".

L'objectif supposé par tous est de réussir sa vie

Priorités pour l'école

**Questions n° 3 :**

- Revaloriser l'apprentissage
- Apporter une aide matérielle dès le primaire aux enfants de famille défavorisées (soutien scolaire)
- Spécialiser la formation des enseignants

**Question n° 5 :**

- Acquérir les bases fondamentales (lecture et calcul) dès le primaire
- Recourir à la formation professionnelle
- Introduire l'enfant et les parents dans le projet pédagogique défini par l'école